



Séance ordinaire du 27 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-et-un mars, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES, Maire

Le Maire de la ville d'Aubry certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

Étaient présents : Christophe CHARLES, Mathilde DESMONS, Abdelmalik SINI, Marie-José FACQ, Lydie VALLIN, Bernard CZECH, Chantal WAGON, Georges LEMAITRE, Rudy CARLIER, Djamel BOUTECHICHE, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Dorothée LORTHIOS, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents avant donné procuration : Franck VALEMOIS à Marie-José FACQ, Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Brahim NOUI à Georges LEMAITRE, Corinne DESPREZ à Monique MARLAIRE

Absents : Séverine LASNEAU, Laurent JOVENET

Monsieur Djamel BOUTECHICHE a été désigné secrétaire de séance

8 - BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET LOTISSEMENT DOLET

Monsieur CZECH présente à l'assemblée le budget primitif du LOTISSEMENT DOLET proposé pour l'exercice 2025, qui s'équilibre comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES	569 119,19 €
RECETTES	569 119,19 €

Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES	359 814,19 €
RECETTES	469 119,19 €

La section d'investissement est donc présentée en suréquilibre (+ 109 305 €).

Ce budget comporte essentiellement, pour ses écritures réelles, des prévisions de ventes des lots 209 305 € (compte 7015) et en dépenses un montant de 100 000 € (compte 605) pour les travaux de voirie.

Le reste est constitué d'écritures d'ordre.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif présenté en annexe qui présente un suréquilibre en investissement.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

Approuve le budget primitif du « lotissement Dolet » présenté en annexe qui présente un suréquilibre en investissement.

Le Secrétaire de Séance

Djamel BOUTECHICHE



Pour copie conforme,
Le Maire

Christophe CHARLES